La veille municipale

mercredi 19 août 2009 volume 12, numéro 33 ISSN 1492-0670

Dans ce numéro

Lois municipales modifiées

Règlements municipaux modifiés

Gazette officielle du Québec, Partie 2, fascicule n° 33 du 19 août 2009

Gazette officielle du Québec, Partie 1, fascicule n° 32 du 15 août 2009

Gaudet Éditeur Itée 5278 rue Nantel Saint-Hubert QC J3Y 9A7 514/893-2526 (téléphone) 1-800/481-8702 (no sans frais) 514/893-0244 (télécopieur) info@gaudet.qc.ca http://www.gaudet.qc.ca/ GAUDET

Vous avez fait le meilleur choix en vous procurant *ACCÈS LÉGAL*^{md}: la bibliothèque législative la plus à jour, la plus exhaustive et la plus conviviale. Bon travail!

Jules Édouard Gaudet, avocat directeur général

Lois municipales modifiées

Aucune modification cette semaine.

Règlements municipaux modifiés

Règlement sur les appareils de chauffage au bois, [R.R.Q., c. **Q-2**, D. 508-2009 du 29-04-09, (2009) 141 *G.O.* 2, 2307], a. 5.

Entrée en vigueur du Règlement;

Décret concernant une correction au texte français du Règlement sur les appareils de chauffage au bois édicté le 29 avril 2009, D. 707-2009 du 18-06-09, (2009) 141 G.O. 2, 2825.

Gazette officielle du Québec, Partie 2, fascicule n° 33 du 19 août 2009

PROJETS DE RÈGLEMENT

Code de sécurité pour les travaux de construction

Avis, (2009) 141 G.O. 2, 4253.

Gazette officielle du Québec, Partie 1, fascicule n° 32 du 15 août 2009

AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME, LOI SUR L'...

Municipalité de Grand-Métis (*Nouveau délai pour permettre d'adopter des*

règlements de concordance).

Avis, (2009) 141 G.O. 1, 777.

Municipalité de Price (*Nouveau délai* pour permettre d'adopter des règlements de concordance).

Avis, (2009) 141 G.O. 1, 777.

Municipalité de Saint-Mathieu (Nouveau délai pour permettre d'adopter un document visé).

Avis, (2009) 141 G.O. 1, 777.

Municipalité de Sainte-Angèle-de-Mérici (*Prolongation de délai pour permettre d'adopter des règlements de concordance*).

Avis, (2009) 141 G.O. 1, 777.

Municipalité de Sainte-Jeanne-d'Arc (Nouveau délai pour permettre d'adopter des règlements de concordance).

Avis, (2009) 141 G.O. 1, 778.

Municipalité de Sainte-Luce (Nouveau délai pour permettre d'adopter des règlements de concordance).

Avis, (2009) 141 G.O. 1, 778.

Municipalité des Hauteurs (*Nouveau délai pour permettre d'adopter des règlements de concordance*).

Avis, (2009) 141 G.O. 1, 778.

MINISTÈRES, AVIS CONCERNANT LES...

RESSOURCES NATURELLES ET FAUNE

Programmes de réforme cadastrale (Interdiction d'aliénation d'un droit de propriété dans la circonscription foncière de Montmorency).

Avis, (2009) 141 G.O. 1, 787.